

# Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Cyr-l'École

## Sommaire

### Document n° 1 : Notice de présentation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

<b>Emplacement réservé ER1.....</b>	<b>1</b>
Contexte et historique .....	1
Justification de la modification simplifiée .....	2
Texte modifié proposé pour désigner l'emplacement réservé n°1 (règlement écrit).....	3
<b>Article 7 du règlement écrit des zones UA, UB, UC et UI.....</b>	<b>3</b>
Contexte et historique .....	3
Justification de la modification simplifiée.....	4

### Document n° 2 : Extrait du règlement avant et après modification

<b>Liste des emplacements réservés .....</b>	<b>2</b>
<b>Partie réglementaire après modification simplifiée .....</b>	<b>3</b>
Page 26, article UA.7 : implantation des constructions par rapport aux limites séparatives .....	3
Page 58, article UB.7 : implantation des constructions par rapport aux limites séparatives .....	4
Page 73, article UC.7 : implantation des constructions par rapport aux limites séparatives .....	5
Page 115, article UI.7 : implantation des constructions par rapport aux limites séparatives .....	6